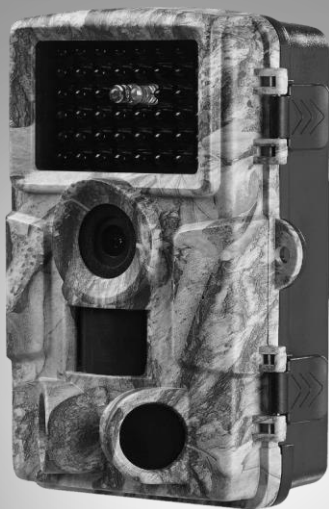


WLAN-Full-HD-Wildkamera WK-605.app

mit 3 PIR-Sensoren, Nachtsicht, Farbdisplay, App, IP66

Bedienungsanleitung



Inhaltsverzeichnis

Ihre neue WLAN-Wildkamera	5
Lieferumfang	5
Wichtige Hinweise zu Beginn.....	6
Sicherheitshinweise	6
Wichtige Hinweise zu Batterien und deren Entsorgung ...	7
Wichtige Hinweise zur Entsorgung	8
Konformitätserklärung.....	8
Produktdetails	9
Inbetriebnahme	10
1. Batterien einsetzen	10
2. Speicherkarte einsetzen	10
Verwendung.....	11
1. Montage.....	11
2. Ein-/Ausschalten	12
3. Einstellungen	12
3. Aufnahmen ansehen.....	14
4. Manuelle Aufnahme	15
App	15
1. App installieren	15

2. Gerät mit der App verbinden	15
3. App-Startseite	17
4. Kamera-Steuerseite	17
5. Live-Bild	18
6. Manuelle Aufnahmen anfertigen	19
Video-Aufnahme.....	
Foto-Aufnahme.....	
7. Aufnahmen ansehen.....	19
8. Status.....	20
9. Einstellungen	20
10. Kamera-Standort(e) ansehen	21
11. Kamera aus der App entfernen	21
Aufnahmen sichern.....	22
Card-Reader verwenden.....	22
Kamera direkt mit Computer verbinden	22
Technische Daten	23
GPL-Lizenztext	25

Informationen und Antworten auf häufige Fragen (FAQs) zu vielen unserer Produkte sowie ggfs. aktualisierte Handbücher finden Sie auf der Internetseite:

www.visor-tech.de

Geben Sie dort im Suchfeld die Artikelnummer oder den Artikelnamen ein.

Ihre neue WLAN-Wildkamera

Sehr geehrte Kundin, sehr geehrter Kunde,

vielen Dank für den Kauf dieser Wildkamera. Dank der PIR-Bewegungssensoren und IR-Nachtsicht erhalten Sie auch von besonders scheuen oder nachtaktiven Tieren gestochen scharfe Aufnahmen. Per App steuern Sie die Wildkamera ganz bequem über Ihr Mobilgerät.

Bitte lesen Sie diese Bedienungsanleitung und befolgen Sie die aufgeführten Hinweise und Tipps, damit Sie Ihre neue Wildkamera optimal einsetzen können.

Lieferumfang

- Wildkamera
- Haltegurt
- USB-Kabel
- Bedienungsanleitung

Zusätzlich benötigt

- 4 oder 8 Batterien Typ AA / Mignon (z.B. PX-1569-675)
- microSD-Speicherkarte (max. 128 GB, Class 6 oder höher empfohlen)

Empfohlene App

Zum vollumfänglichen Betrieb benötigen Sie eine App, die eine Verbindung zwischen Ihrer Wildkamera und Ihrem Mobilgerät herstellen kann. Wir empfehlen hierzu die kostenlose App **TrailCam Go**.

Wichtige Hinweise zu Beginn

Sicherheitshinweise

- Diese Bedienungsanleitung dient dazu, Sie mit der Funktionsweise dieses Produktes vertraut zu machen. Bewahren Sie diese Anleitung daher gut auf, damit Sie jederzeit darauf zugreifen können. Geben Sie sie an Nachbenutzer weiter.
- Bitte beachten Sie beim Gebrauch die Sicherheitshinweise.
- Das Gerät darf nur für den vorhergesehenen Zweck gemäß dieser Gebrauchsanweisung verwendet werden.
- Ein Umbauen oder Verändern des Produktes beeinträchtigt die Produktsicherheit. Achtung Verletzungsgefahr!
- Alle Änderungen und Reparaturen an dem Gerät oder Zubehör dürfen nur durch den Hersteller oder von durch ihn ausdrücklich hierfür autorisierte Personen durchgeführt werden.
- Öffnen Sie das Produkt nie eigenmächtig. Führen Sie Reparaturen nie selbst aus!
- Behandeln Sie das Produkt sorgfältig. Es kann durch Stöße, Schläge oder Fall aus bereits geringer Höhe beschädigt werden.
- Halten Sie das Produkt fern von extremer Hitze.
- Das Gerät ist ausschließlich für den Haushaltsgebrauch oder ähnliche Verwendungszwecke bestimmt. Es darf nicht für gewerbliche Zwecke verwendet werden!
- Tauchen Sie das Produkt niemals in Wasser oder andere Flüssigkeiten.

- Überprüfen Sie das Produkt vor der Inbetriebnahme auf Beschädigungen. Verwenden Sie es nicht, wenn es sichtbare Schäden aufweist.
- Benutzen Sie das Produkt niemals nach einer Fehlfunktion, z.B. wenn es heruntergefallen ist oder auf eine andere Weise beschädigt wurde.
- Technische Änderungen und Irrtümer vorbehalten.

Wichtige Hinweise zu Batterien und deren Entsorgung

Batterien gehören **NICHT** in den Hausmüll. Als Verbraucher sind Sie gesetzlich verpflichtet, gebrauchte Batterien zur fachgerechten Entsorgung zurückzugeben.

Sie können Ihre Batterien bei den öffentlichen Sammelstellen in Ihrer Gemeinde abgeben oder überall dort, wo Batterien der gleichen Art verkauft werden.

- Batterien gehören nicht in die Hände von Kindern.
- Batterien, aus denen Flüssigkeit austritt, sind gefährlich. Berühren Sie diese nur mit geeigneten Handschuhen.
- Versuchen Sie nicht, Batterien zu öffnen und werfen Sie Batterien nicht in Feuer.
- Normale Batterien dürfen nicht wieder aufgeladen werden. Achtung Explosionsgefahr!
- Verwenden Sie immer Batterien desselben Typs zusammen und ersetzen Sie immer alle Batterien im Gerät zur selben Zeit!

Nehmen Sie die Batterien aus dem Gerät, wenn Sie es für längere Zeit nicht benutzen.

Wichtige Hinweise zur Entsorgung

Dieses Elektrogerät gehört **nicht** in den Hausmüll. Für die fachgerechte Entsorgung wenden Sie sich bitte an die öffentlichen Sammelstellen in Ihrer Gemeinde. Einzelheiten zum Standort einer solchen Sammelstelle und über ggf. vorhandene Mengenbeschränkungen pro Tag / Monat / Jahr entnehmen Sie bitte den Informationen der jeweiligen Gemeinde.



Konformitätserklärung

Hiermit erklärt PEARL GmbH, dass sich das Produkt ZX-7389-675 in Übereinstimmung mit der RoHS-Richtlinie 2011/65/EU + (EU)2015/863, der EMV-Richtlinie 2014/30/EU und der Funkanlagen-Richtlinie 2014/53/EU befindet.

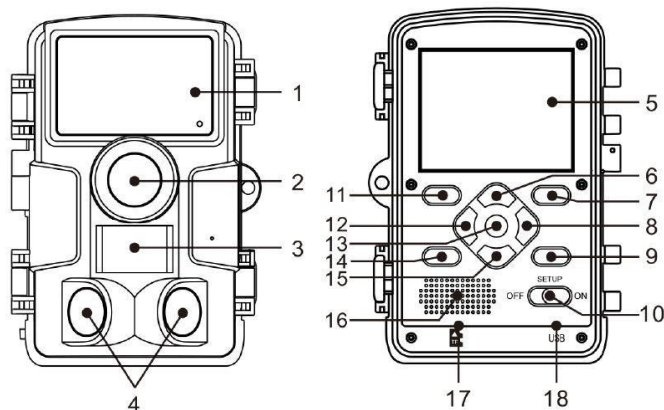
Kurtasz, A.

Qualitätsmanagement
Dipl. Ing. (FH) Andreas Kurtasz

Die ausführliche Konformitätserklärung finden Sie unter www.pearl.de/support. Geben Sie dort im Suchfeld die Artikelnummer ZX-7389 ein.



Produktdetails



- | | |
|-----------------------------|----------------------------|
| 1. Infrarot-Nachtsicht-LEDs | 10. OFF/Test/ON |
| 2. Kameralinse | 11. MENÜ |
| 3. Bewegungssensor vorne | 12. Links |
| 4. Bewegungssensor Seite | 13. OK |
| 5. Display | 14. REPLAY
(Wiedergabe) |
| 6. UP-Taste | 15. DOWN-Taste |
| 7. SHOT (manuelle Aufnahme) | 16. Lautsprecher |
| 8. Rechts | 17. microSD-Steckplatz |
| 9. MODE | 18. USB-Anschluss |

Inbetriebnahme

1. Batterien einsetzen

1. Öffnen Sie das Kameragehäuse, indem Sie die Verschlüsse an der Seite aufklappen.
2. Entfernen Sie die Batteriefachabdeckung im aufgeklappten Kameradeckel, indem Sie die Lasche leicht anheben.
3. Legen Sie 4 oder 8 Batterien Typ AA (1,5 Volt) in das Batteriefach ein. Achten Sie dabei auf die Angaben zur Polarität am Boden des Batteriefachs.
4. Setzen Sie die Batteriefachabdeckung wieder auf.



HINWEIS:

Zum Betrieb werden 4 Batterien benötigt. Beim Einsatz von 8 Batterien verdoppelt sich die Laufzeit der Wildkamera.

2. Speicherkarte einsetzen

1. Legen Sie die Karte in die Kamera ein. Achten Sie dabei auf die Kennzeichnung auf der Kamera.



HINWEIS:

Warten Sie vor der ersten Verwendung bitte, bis die Temperatur der Speicherkarte die Umgebungstemperatur erreicht hat, um Feuchtigkeit zu vermeiden.

2. Um die Speicherkarte zu entfernen, drücken Sie bitte leicht auf den Rand der Karte.

3. Vor der ersten Verwendung formatieren Sie bitte die microSD-Karte (siehe Einstellungen).

**HINWEIS:**

Das Einsetzen oder Entnehmen der Speicherkarte sollte nur bei ausgeschaltetem Gerät erfolgen. Ansonsten droht Datenverlust.

Verwendung

1. Montage

1. Fädeln Sie den Haltegurt durch die Gurtführung an der Rückseite Ihrer Wildkamera.
2. Legen Sie die Wildkamera am Montageort an und führen Sie den Gurt um das Objekt herum.
3. Zurren Sie den Gurt fest.
4. Überprüfen Sie den sicheren Halt Ihrer Wildkamera.

Beachten Sie bei der Wahl des Montageortes bitte folgende Punkte

- Es dürfen sich keine Objekte im Feld der Kamera befinden, die aufgrund ihrer Wärmesignatur irrtümlicherweise von der Kamera als Menschen oder Tiere interpretiert werden können.
- Die Wildkamera muss mindestens einen Meter über dem Erdboden angebracht werden.
- Bauen Sie die Kamera nicht gegenüber von spiegelnden Flächen auf.

2. Ein-/Ausschalten

1. Um die Kamera einzuschalten, schieben Sie den OFF/SETUP/ON auf die Stellung ON. Die Kamera führt für 10 Sekunden einen automatischen PIR-Bewegungssensor-Test durch.
2. Um die Kamera auszuschalten, schieben Sie den Schalter auf die Stellung OFF.

3. Einstellungen

1. Um die Grundeinstellungen direkt an der Kamera vorzunehmen, schieben Sie den OFF/Test/ON-Schalter in die Position SETUP.
2. Drücken Sie die MODE-Taste, um zwischen Video und Foto umzuschalten.
3. Drücken Sie die MENÜ-Taste, um in die Einstellungen zu gelangen.
4. Mit der UP- bzw. DOWN-Taste gelangen Sie jeweils zum nächsten Menüpunkt.
5. Bestätigen Sie die gewählte Einstellung mit der OK-Taste.
6. Um zur vorigen Menü-Ebene zurück zu gelangen, drücken Sie die MENÜ-Taste.
7. Um die Einstellungen zu verlassen, drücken Sie die MENÜ-Taste.

Mode	Betriebsmodus auswählen: – Bewegungserkennung – Zeitplan – Zeitraffer
------	--------------------------------------------------------------------------------

Work Time	Start- und End-Uhrzeit für Kamera-Aktivierung einstellen
Photo or Video	Photo: nur Foto-Aufnahme Video: nur Video-Aufnahme Photo + Video: Foto-Aufnahme, dann Video-Aufnahme
Photo quality	Foto-Auflösung einstellen
Video resolution	Video-Auflösung einstellen
Photo burst	Anzahl der Fotos bei Serienaufnahme. Im Fotomodus kontinuierliche Aufnahme.
Video length	Videolänge festlegen
Audio recording	Tonaufnahme ein/aus
PIR Sensitivity	Empfindlichkeit für Bewegungserkennung festlegen
Side motion sensor	Seitliche Bewegungssensoren ein-/ausschalten
Motion test	Bewegungssensor-Test
Fill light distance	Nachtsicht-Reichweite
Date & Time	Datums- und Zeit-Einstellungen
Date format	Datumsformat

Time format	Zeitformat
Loop record	Neue Aufnahmen überschreiben alte Fotos und Videos, wenn die Speicherkarte voll ist.
Beep sound	Akustische Eingabebestätigung
Memory Card Format	Speicherkarte formatieren
Language	Sprache auswählen
Password protection	Passwortschutz ein- oder ausschalten
Factory reset	Kamera auf Werkseinstellungen zurücksetzen. Alle persönlichen Einstellungen werden dabei auf Standard zurückgesetzt.

3. Aufnahmen ansehen

1. Schieben Sie den Schalter OFF/SETUP/On in die Position SETUP.
2. Drücken Sie die Taste REPLAY, um die gespeicherten Aufnahmen anzusehen.
3. Schalten Sie mit den Tasten UP bzw. DOWN zur nächsten bzw. vorherigen Aufnahme.
4. Drücken Sie die Taste MENU, um die aktuelle Aufnahme oder alle Aufnahmen zu löschen.

4. Manuelle Aufnahme

Sie können z.B. zum Test der Kamera direkt am Gerät eine Foto- oder Video-Aufnahme machen.

1. Schieben Sie den Schalter OFF/SETUP/On in die Position SETUP.
2. Wählen Sie über die Taste MODE, ob Sie eine Foto- oder Video-Aufnahme machen möchten. Das entsprechende Symbol wird dann oben links auf dem Kamera-Display angezeigt.
3. Drücken Sie auf die Taste SHOT, um eine Aufnahme zu machen.
4. Falls Sie auf den Video-Modus gestellt haben, beenden Sie die Aufnahme durch erneutes Drücken der Taste SHOT.

App

1. App installieren

Steuern Sie Ihre Wildkamera bequem per Mobilgerät. Wir empfehlen hierzu die kostenlose App **TrailCam Go**. Suchen Sie diese im Google Play Store (Android) oder App Store (iOS) und installieren Sie sie auf Ihrem Mobilgerät.

2. Gerät mit der App verbinden

1. Schalten Sie Ihre Kamera ein, indem Sie den Schalter OFF/SETUP/ON in die Position ON schieben.
2. Aktivieren Sie Bluetooth an Ihrem Mobilgerät.
3. Öffnen Sie die App und aktivieren Sie die Smartphone-Berechtigungen.

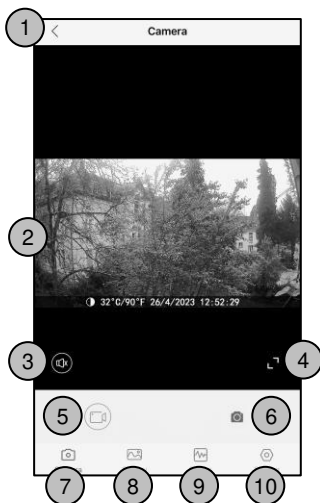
4. Stellen Sie sicher, dass sich Ihr Mobilgerät in der Nähe der Kamera befindet.
5. Tippen Sie auf das Plus-Zeichen in der Mitte der App.
6. Tippen Sie auf **Wi-Fi Camera**.
7. Bestätigen Sie mit **Next**, dass die Kamera eingeschaltet ist.
8. Die Kamera wird nun automatisch gesucht und anschließend angezeigt.
9. Tippen Sie auf **Connect camera**, um die Kamera mit der App zu verbinden.
10. Bestätigen Sie mit **Verbinden**, dass sich die App mit dem WLAN der Kamera verbinden darf.
11. Die Kamera wird nun verbunden.
12. Erlauben Sie mit **OK**, dass sich die App mit anderen Geräten in Ihrem Netzwerk verbinden darf.
13. Tippen Sie zum Abschluss auf **Connected**.
14. Geben Sie im anschließenden Eingabefeld einen Namen für Ihre Kamera ein oder wählen Sie eine Bezeichnung aus den Vorschlägen. Bestätigen Sie die Eingabe mit **OK**.
15. Sie gelangen nun zur Übersichtsseite Ihrer mit der App verbundenen Kamera(s).

3. App-Startseite



1. Kamera-Auswahl mit Anzeige von Kamera-Name, Speicherkarte, Batteriestand, Temperatur
2. Home (Startseite)
3. Map (Standortanzeige der Kamera)
4. Activities
5. Account (User Center)

4. Kamera-Steuerseite



- | | |
|--------------------------------------|-----------------------------|
| 1. Zurück zur Startseite | 6. Foto-Aufnahme |
| 2. Live-Bild | 7. Zum Kamera-Bild |
| 3. Ton ein/aus | 8. Aufnahmen |
| 4. Vollbild (Querformat) | 9. Status |
| 5. Video-Aufnahme
starten/stoppen | 10. Setting (Einstellungen) |

5. Live-Bild

- Tippen Sie unten links auf **Camera**, um das Live-Bild der Kamera einzusehen.
- Um die Ton-Ausgabe ein- oder auszuschalten, tippen Sie auf das Lautsprecher-Symbol links unter dem Bild.
- Für Vollbild-Ansicht im Querformat tippen Sie die Pfeile rechts unter dem Bild an.

6. Manuelle Aufnahmen anfertigen

Video-Aufnahme

- Tippen Sie unter dem Live-Bild auf das Videokamera-Symbol, um eine Video-Aufnahme zu beginnen.
- Tippen Sie das Videokamera-Symbol erneut an, um die Aufnahme zu stoppen.

Foto-Aufnahme

- Tippen Sie unter dem Live-Bild auf das Fotokamera-Symbol, um ein Foto aufzunehmen.

7. Aufnahmen ansehen

- Tippen Sie unten auf Gallery, um gespeicherte Aufnahmen anzusehen.
- Tippen Sie oben auf Camera, um auf der Kamera gespeicherte Aufnahmen anzusehen.
- Tippen Sie auf Local, um auf dem Mobilgerät gespeicherte Aufnahmen anzusehen.
- Tippen Sie das gewünschte Foto oder Video an.

- Um Aufnahmen direkt zu versenden, tippen Sie auf das Teilen-Symbol unter der Aufnahme
- Um eine Aufnahme zu löschen, tippen Sie auf das Müll-eimer-Symbol unter der Aufnahme.

8. Status

- Tippen Sie unten auf Status, um Informationen zum Batteriestand, zur Speicherkarte, zur Temperatur und zum Gerät zu erhalten.

9. Einstellungen

- Öffnen Sie die Steuerseite der gewünschten Kamera.
- Tippen Sie auf **Setting**.

Device Info	Geräte-spezifische Informationen
Date & Time	Datums- und Zeit-Einstellungen
Memory Card	Informationen zur Speicherkarte und Formatieren
Word Mode (Modus)	Betriebsmodus auswählen: – Bewegungserkennung – Zeitplan – Zeitraffer
Photo or Video	Video-/Foto-Einstellungen
Work Time	Start- und End-Uhrzeit für Aktivierung einstellen

Motion Detection	Empfindlichkeit und Intervall einstellen
Device Language	Sprache einstellen
Security	Code-Einstellung für Zugriff. Bei "ON" können Sie eine 4-stellige PIN für den Zugriffsschutz vergeben.
Factory Reset	Auf Werkseinstellungen zurücksetzen

10. Kamera-Standort(e) ansehen

1. Gehen Sie auf die App-Startseite, wo die mit der App gekoppelten Kamera aufgelistet ist.
2. Tippen Sie auf das Map-Symbol unten in der Leiste.
3. Sie sehen nun auf einer Karte den genauen Standort Ihrer Kamera.

11. Kamera aus der App entfernen

4. Gehen Sie auf die App-Startseite, wo die mit der App gekoppelten Kamera(s) aufgelistet sind.
5. Tippen Sie auf das Mülltonnen-Symbol unter der zu entfernenden Kamera.
6. Bestätigen Sie, dass Sie diese Kamera aus der App entfernen möchten.

Aufnahmen sichern

Card-Reader verwenden



- Entnehmen Sie die Speicherkarte aus der Kamera und setzen Sie sie in einen Card-Reader ein.
- Verbinden Sie den Card-Reader mit Ihrem Computer.
- Öffnen Sie den Ordner des Card-Readers auf Ihrem Computer.
- Kopieren Sie die zu sichernden Aufnahmen auf Ihren Computer.

Kamera direkt mit Computer verbinden

- Verbinden Sie das USB-Kabel mit Ihrer Kamera und Ihrem Computer.
- Schalten Sie die Kamera ein.
- Ihre Kamera wird nun als Laufwerk auf Ihrem Computer angezeigt.
- Alle Dateien befinden sich im Ordner "DCIM".
- Kopieren Sie die zu sichernden Aufnahmen auf Ihren Computer.

Technische Daten

Stromversorgung		6 V DC, 2 A
Batterie / Akku		4x oder 8x Typ AA 1,5 V DC
Standby-Strom		0,1 mA
Standby-Zeit		Bis zu 6 Monate
WLAN	Standard	IEEE 802.11b/g/n
	Frequenz	2,412 – 2,462 GHz
	Sendeleistung	Max. 18,5 dBm
Bluetooth		4.0
Infrarot-LEDs	Anzahl	46
	Reichweite	20 Meter
PIR-Sensoren	Anzahl	3
	Erfassungswinkel	120 °
	Reichweite	20 Meter
	Intervall	5 Sek. bis 1 Std.
Auslösezeit		0,3 Sek.
Foto-Auflösung		2, 4, 8, 16, 20 MP

Video-Auflösung	720 p, 1080 p	
Serienbilder	1 bis 5	
Aufnahme-Format	MP4 / JPG	
Speicher	microSD(HC/XC)-Karte bis max. 128 GB (Class 6 oder höher empfohlen)	
Farb-TFT-Display	2" / 5,1 cm Diagonale	
Betriebstemperatur	-20 °C bis 70 °C	
Schutzklasse		Schutz durch Kleinspannung
Schutzart	IP66	Schutz gegen starkes Strahlwasser
Polarität		
Maße (Ø x H)	136 x 97 x 75 mm	
Gewicht	295 g (ohne Batterien)	

GPL-Lizenztext

Wir senden Ihnen auf Anforderung (gerne unter opensource@pearl.de) den Source Code auch auf einem handelsüblichen Datenträger, dessen Herstellungskosten wir im Gegenzug geltend machen. Den vollständigen Lizenztext ersehen Sie nachfolgend. Näheres, insbesondere auch dazu, warum es keine offizielle deutsche Übersetzung der Lizenzbedingungen gibt, erfahren Sie unter <http://www.gnu.org/licenses/gpl-2.0.html>. Da es sich um freie Software handelt, schließen die Entwickler dieser Software die Haftung, soweit gesetzlich zulässig, aus. Bitte beachten Sie, dass die Gewährleistung für die Hardware davon natürlich nicht betroffen ist und in vollem Umfang besteht. Weitere Fragen beantworten wir Ihnen gerne unter opensource@pearl.de.

GNU GENERAL PUBLIC LICENSE
Version 2, June 1991

Copyright (C) 1989, 1991 Free Software Foundation, Inc.,
51 Franklin Street, Fifth Floor, Boston, MA 02110-1301 USA
Everyone is permitted to copy and distribute verbatim copies
of this license document, but changing it is not allowed.

Preamble

The licenses for most software are designed to take away your freedom to share and change it. By contrast, the GNU General Public License is intended to guarantee your freedom to share and change free software—to make sure the software is free for all its users. This General Public License applies to most of the Free Software Foundation's software and to any other program whose authors commit to using it. (Some other Free Software Foundation software is covered by the GNU Lesser General Public License instead.) You can apply it to your programs, too.

When we speak of free software, we are referring to freedom, not price. Our General Public Licenses are designed to make sure that you have the freedom to distribute copies of free software (and charge for this service if you wish), that you receive source code or can get it if you want it, that you can change the software or use pieces of it in new free programs; and that you know you can do these things.

To protect your rights, we need to make restrictions that forbid anyone to deny you these rights or to ask you to surrender the rights. These restrictions translate to certain responsibilities for you if you distribute copies of the software, or if you modify it. For example, if you distribute copies of such a program, whether gratis or for a fee, you must give the recipients all the rights that you have. You must make sure that they, too, receive or can get the source code. And you must show them these terms so they know their rights.

We protect your rights with two steps: (1) copyright the software, and (2) offer you this license which gives you legal permission to copy, distribute and/or modify the software.

Also, for each author's protection and ours, we want to make certain that everyone understands that there is no warranty for this free software. If the software is modified by someone else and passed on, we want its recipients to know that what they have is not the original, so that any problems introduced by others will not reflect on the original authors' reputations.

Finally, any free program is threatened constantly by software patents. We wish to avoid the danger that redistributors of a free program will individually obtain patent licenses, in effect making the program proprietary. To prevent this, we have made it clear that any patent must be licensed for everyone's free use or not licensed at all.

The precise terms and conditions for copying, distribution and modification follow.

GNU GENERAL PUBLIC LICENSE TERMS AND CONDITIONS FOR COPYING, DISTRIBUTION AND MODIFICATION

0. This License applies to any program or other work which contains a notice placed by the copyright holder saying it may be distributed under the terms of this General Public License. The "Program", below, refers to any such program or work, and a "work based on the Program" means either the Program or any derivative work under copyright law: that is to say, a work containing the Program or a portion of it, either verbatim or with modifications and/or translated into another language. (Hereinafter, translation is included without limitation in the term "modification".) Each licensee is addressed as "you".

Activities other than copying, distribution and modification are not covered by this License; they are outside its scope. The act of running the Program is not restricted, and the output from the Program is covered only if its contents constitute a work based on the Program (independent of having been made by running the Program). Whether that is true depends on what the Program does.

1. You may copy and distribute verbatim copies of the Program's source code as you receive it, in any medium, provided that you conspicuously and appropriately publish on each copy an appropriate copyright notice and disclaimer of warranty; keep intact all the notices that refer to this License and to the absence of any warranty; and give any other recipients of the Program a copy of this License along with the Program.
You may charge a fee for the physical act of transferring a copy, and you may at your option offer warranty protection in exchange for a fee.

2. You may modify your copy or copies of the Program or any portion of it, thus forming a work based on the Program, and copy and distribute such modifications or work under the terms of Section 1 above, provided that you also meet all of these conditions:

- a) You must cause the modified files to carry prominent notices stating that you changed the files and the date of any change.
- b) You must cause any work that you distribute or publish, that in whole or in part contains or is derived from the Program or any part thereof, to be licensed as a whole at no charge to all third parties under the terms of this License.
- c) If the modified program normally reads commands interactively when run, you must cause it, when started running for such interactive use in the most ordinary way, to print or display an announcement including an appropriate copyright notice and a notice that there is no warranty (or else, saying that you provide a warranty) and that users may redistribute the program under these conditions, and telling the user how to view a copy of this License. (Exception: if the Program itself is interactive but does not normally print such an announcement, your work based on the Program is not required to print an announcement.)

These requirements apply to the modified work as a whole. If identifiable sections of that work are not derived from the Program, and can be reasonably considered independent and separate works in themselves, then this License, and its terms, do not apply to those sections when you distribute them as separate works. But when you distribute the same sections as part of a whole which is a work based on the Program, the distribution of the whole must be on the terms of this License, whose permissions for other licensees extend to the entire whole, and thus to each and every part regardless of who wrote it.

Thus, it is not the intent of this section to claim rights or contest your rights to work written entirely by you; rather, the intent is to exercise the right to control the distribution of derivative or collective works based on the Program.

In addition, mere aggregation of another work not based on the Program with the Program (or with a work based on the Program) on a volume of a storage or distribution medium does not bring the other work under the scope of this License.

3. You may copy and distribute the Program (or a work based on it, under Section 2) in object code or executable form under the terms of Sections 1 and 2 above provided that you also do one of the following:

- a) Accompany it with the complete corresponding machine-readable source code, which must be distributed under the terms of Sections 1 and 2 above on a medium customarily used for software interchange; or,
- b) Accompany it with a written offer, valid for at least three years, to give any third party, for a charge no more than your cost of physically performing source distribution, a complete machine-readable copy of the corresponding source code, to be distributed under the terms of Sections 1 and 2 above on a medium customarily used for software interchange; or,
- c) Accompany it with the information you received as to the offer to distribute corresponding source code. (This alternative is allowed only for noncommercial distribution and only if you received the program in object code or executable form with such an offer, in accord with Subsection b) above.)

The source code for a work means the preferred form of the work for making modifications to it. For an executable work, complete source code means all the source code for all modules it contains, plus any associated interface definition files, plus the scripts used to control compilation and installation of the executable. However, as a special exception, the source code distributed need not include anything that is normally distributed (in either source or binary form) with the major components (compiler, kernel, and so on) of the operating system on which the executable runs, unless that component itself accompanies the executable.

If distribution of executable or object code is made by offering access to copy from a designated place, then offering equivalent access to copy the source code from the same place counts as distribution of the source code, even though third parties are not compelled to copy the source code along with the object code.

4. You may not copy, modify, sublicense, or distribute the Program except as expressly provided under this License. Any attempt otherwise to copy, modify, sublicense or distribute the Program is void, and will automatically terminate your rights under this License. However, parties who have received copies, or rights, from you under this License will not have their licenses terminated so long as such parties remain in full compliance.

5. You are not required to accept this License, since you have not signed it. However, nothing else grants you permission to modify or distribute the Program or its derivative works. These actions are prohibited by law if you do not accept this License. Therefore, by modifying or distributing the Program (or any work based on the Program), you indicate your acceptance of this License to do so, and all its terms and conditions for copying, distributing or modifying the Program or works based on it.

6. Each time you redistribute the Program (or any work based on the Program), the recipient automatically receives a license from the original licensor to copy, distribute or modify the Program subject to these terms and conditions. You may not impose any further restrictions on the recipients' exercise of the rights granted herein. You are not responsible for enforcing compliance by third parties with this License.

7. If, as a consequence of a court judgment or allegation of patent infringement or for any other reason (not limited to patent issues), conditions are imposed on you (whether by court order, agreement or otherwise) that contradict the conditions of this License, they do not excuse you from the conditions of this License. If you cannot distribute so as to satisfy simultaneously your obligations under this License and any other pertinent obligations, then as a consequence you may not distribute the Program at all. For example, if a patent license would not permit royalty-free redistribution of the Program by all those who receive copies directly or indirectly through you, then the only way you could satisfy both it and this License would be to refrain entirely from distribution of the Program.

If any portion of this section is held invalid or unenforceable under any particular circumstance, the balance of the section is intended to apply and the section as a whole is intended to apply in other circumstances.

It is not the purpose of this section to induce you to infringe any patents or other property right claims or to contest validity of any such claims; this section has the sole purpose of protecting the integrity of the free software distribution system, which is implemented by public license practices. Many people have made generous contributions to the wide range of software distributed through this system in reliance on consistent application of that system; it is up to the author/donor to decide if he or she is willing to distribute software through any other system and a licensee cannot impose that choice.

This section is intended to make thoroughly clear what is believed to be a consequence of the rest of this License.

8. If the distribution and/or use of the Program is restricted in certain countries either by patents or by copyrighted interfaces, the original copyright holder who places the Program under this License may add an explicit geographical distribution limitation excluding those countries, so that distribution is permitted only in or among countries not thus excluded. In such case, this License incorporates the limitation as if written in the body of this License.

9. The Free Software Foundation may publish revised and/or new versions of the General Public License from time to time. Such new versions will be similar in spirit to the present version, but may differ in detail to address new problems or concerns.

Each version is given a distinguishing version number. If the Program specifies a version number of this License which applies to it and "any later version", you have the option of following the terms and conditions either of that version or of any later version published by the Free Software Foundation. If the Program does not specify a version number of this License, you may choose any version ever published by the Free Software Foundation.

10. If you wish to incorporate parts of the Program into other free programs whose distribution conditions are different, write to the author to ask for permission. For software which is copyrighted by the Free Software Foundation, write to the Free Software Foundation; we sometimes make exceptions for this. Our decision will be guided by the two goals of preserving the free status of all derivatives of our free software and of promoting the sharing and reuse of software generally.

NO WARRANTY

11. BECAUSE THE PROGRAM IS LICENSED FREE OF CHARGE, THERE IS NO WARRANTY FOR THE PROGRAM, TO THE EXTENT PERMITTED BY APPLICABLE LAW. EXCEPT WHEN OTHERWISE STATED IN WRITING THE COPYRIGHT HOLDERS AND/OR OTHER PARTIES PROVIDE THE PROGRAM "AS IS" WITHOUT WARRANTY OF ANY KIND, EITHER EXPRESSED OR IMPLIED, INCLUDING, BUT NOT LIMITED TO, THE IMPLIED WARRANTIES OF MERCHANTABILITY AND FITNESS FOR A PARTICULAR PURPOSE. THE ENTIRE RISK AS TO THE QUALITY AND PERFORMANCE OF THE PROGRAM IS WITH YOU. SHOULD THE PROGRAM PROVE DEFECTIVE, YOU ASSUME THE COST OF ALL NECESSARY SERVICING, REPAIR OR CORRECTION.

12. IN NO EVENT UNLESS REQUIRED BY APPLICABLE LAW OR AGREED TO IN WRITING WILL ANY COPYRIGHT HOLDER, OR ANY OTHER PARTY WHO MAY MODIFY AND/OR REDISTRIBUTE THE PROGRAM AS PERMITTED ABOVE, BE LIABLE TO YOU FOR DAMAGES, INCLUDING ANY GENERAL, SPECIAL, INCIDENTAL OR

CONSEQUENTIAL DAMAGES ARISING OUT OF THE USE OR INABILITY TO USE THE PROGRAM (INCLUDING BUT NOT LIMITED TO LOSS OF DATA OR DATA BEING RENDERED INACCURATE OR LOSSES SUSTAINED BY YOU OR THIRD PARTIES OR A FAILURE OF THE PROGRAM TO OPERATE WITH ANY OTHER PROGRAMS), EVEN IF SUCH HOLDER OR OTHER PARTY HAS BEEN ADVISED OF THE POSSIBILITY OF SUCH DAMAGES.

END OF TERMS AND CONDITIONS

How to Apply These Terms to Your New Programs

If you develop a new program, and you want it to be of the greatest possible use to the public, the best way to achieve this is to make it free software which everyone can redistribute and change under these terms.

To do so, attach the following notices to the program. It is safest to attach them to the start of each source file to most effectively convey the exclusion of warranty; and each file should have at least the "copyright" line and a pointer to where the full notice is found.

```
<one line to give the program's name and a brief idea of what it does.>
Copyright (C) <year> <name of author>
```

This program is free software; you can redistribute it and/or modify it under the terms of the GNU General Public License as published by the Free Software Foundation; either version 2 of the License, or (at your option) any later version.

This program is distributed in the hope that it will be useful, but WITHOUT ANY WARRANTY; without even the implied warranty of MERCHANTABILITY or FITNESS FOR A PARTICULAR PURPOSE. See the GNU General Public License for more details.

You should have received a copy of the GNU General Public License along with this program; if not, write to the Free Software Foundation, Inc., 51 Franklin Street, Fifth Floor, Boston, MA 02110-1301 USA.

Also add information on how to contact you by electronic and paper mail.

If the program is interactive, make it output a short notice like this when it starts in an interactive mode:

```
Gnomovision version 69, Copyright (C) year name of author
Gnomovision comes with ABSOLUTELY NO WARRANTY; for details type `show w'.
This is free software, and you are welcome to redistribute it under certain conditions;
type `show c' for details.
```

The hypothetical commands 'show w' and 'show c' should show the appropriate parts of the General Public License. Of course, the commands you use may be called something other than 'show w' and 'show c'; they could even be mouse-clicks or menu items—whatever suits your program.

You should also get your employer (if you work as a programmer) or your school, if any, to sign a "copyright disclaimer" for the program, if necessary. Here is a sample; alter the names:

```
Yoyodyne, Inc., hereby disclaims all copyright interest in the program
`Gnomovision' (which makes passes at compilers) written by James Hacker.

<signature of Ty Coon>, 1 April 1989
Ty Coon, President of Vice
```

This General Public License does not permit incorporating your program into proprietary programs. If your program is a subroutine library, you may consider it more useful to permit linking proprietary applications with the library. If this is what you want to do, use the GNU Lesser General Public License instead of this License.

Kundenservice:

DE: +49(0)7631-360-350

CH: +41(0)848-223-300

FR: +33(0)388-580-202

PEARL GmbH | PEARL-Straße 1-3 | D-79426 Buggingen

© REV1 – 28.04.2023 – AS//TS

WK-605.app

Caméra nature Full HD connectée

avec capteur PIR et vision nocturne

Mode d'emploi

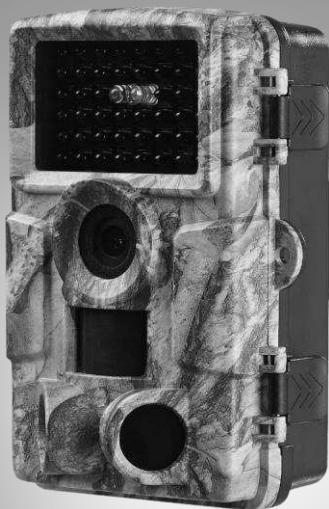


Table des matières

Votre nouvelle caméra nature connectée	4
Contenu.....	4
Consignes préalables	5
Consignes de sécurité.....	5
Consignes importantes concernant les piles et leur recyclage.....	7
Consignes importantes concernant le traitement des déchets.....	8
Déclaration de conformité.....	9
Description du produit	10
Mise en marche	11
1. Insérer les piles.....	11
2. Insérer une carte mémoire.....	11
Utilisation	12
1. Montage	12
2. Allumer/Éteindre	13
3. Réglages	13
3. Visionner les enregistrements.....	15
4. Enregistrement manuel	16

Application	16
1. Installer l'application	16
2. Connecter l'appareil à l'application	16
3. Page d'accueil de l'application	18
4. Page de commande de la caméra.....	19
5. Image en direct	20
6. Réaliser des prises de vue manuelles	20
Enregistrement vidéo	20
Enregistrement photo.....	20
7. Visionner les enregistrements.....	20
8. Statut.....	21
9. Réglages	21
10. Visionner le(s) emplacement(s) de la caméra	22
11. Supprimer la caméra de l'application.....	22
Sauvegarder les enregistrements	23
Utiliser un lecteur de cartes	23
Brancher directement la caméra à un ordinateur	23
Caractéristiques techniques	24
Contrat de licence logiciel libre	26

Votre nouvelle caméra nature connectée

Chère cliente, cher client,

Nous vous remercions d'avoir choisi cette caméra nature.

Afin d'utiliser au mieux votre nouveau produit, veuillez lire attentivement ce mode d'emploi et respecter les consignes et astuces suivantes.

Contenu

- Caméra nature
- Sangle de maintien
- Câble USB
- Mode d'emploi

Accessoires requis (disponibles séparément sur www.pearl.fr)

- 4 ou 8 piles AA
- Carte mémoire MicroSD (max. 128 Go, classe 6 ou supérieure recommandée)

Application recommandée

L'utilisation complète du produit requiert une application capable d'établir une connexion entre votre caméra nature et votre appareil mobile. Nous recommandons l'application gratuite **TrailCam Go**.

Consignes préalables

Consignes de sécurité

- Ce mode d'emploi vous permet de vous familiariser avec le fonctionnement du produit. Conservez précieusement ce mode d'emploi afin de pouvoir le consulter en cas de besoin. Transmettez-le le cas échéant à l'utilisateur suivant.
- Pour connaître les conditions de garantie, veuillez contacter votre revendeur. Veuillez également tenir compte des conditions générales de vente !
- Veillez à utiliser le produit uniquement comme indiqué dans la notice. Une mauvaise utilisation peut endommager le produit ou son environnement.
- Respectez les consignes de sécurité pendant l'utilisation.
- N'utilisez pas l'appareil à d'autres fins que celle pour laquelle il est conçu.
- Le démontage ou la modification du produit affecte sa sécurité. Attention, risque de blessure !
- Toute modification ou réparation de l'appareil ou de ses accessoires doit être effectuée exclusivement par le fabricant ou par un spécialiste dûment autorisé.
- N'ouvrez pas le produit vous-même. Ne tentez jamais de réparer vous-même le produit !
- Manipulez le produit avec précaution. Un coup, un choc, ou une chute, même de faible hauteur, peut l'endommager.
- Cet appareil est conçu pour un usage domestique ou similaire uniquement. Cet appareil ne convient pas pour un usage industriel.

- N'exposez pas le produit à une chaleur extrême.
- Ne plongez jamais l'appareil dans l'eau ni dans aucun autre liquide.
- Avant la mise en marche, vérifiez que le produit n'est pas endommagé. N'utilisez pas l'appareil s'il présente des traces visibles d'endommagement.
- N'utilisez jamais le produit s'il présente un dysfonctionnement, s'il est tombé ou a été endommagé d'une autre manière.
- Respectez la législation locale concernant les libertés individuelles et le droit à l'image. La législation française interdit de filmer, enregistrer ou photographier des personnes à leur insu. Elle requiert également l'autorisation des personnes concernées avant toute utilisation et/ou diffusion d'enregistrements audio, photo ou vidéo. Avant d'installer une caméra de surveillance (notamment une caméra discrète) à votre domicile, si des salariés y travaillent, la loi française actuelle vous oblige à faire une déclaration à la CNIL et à en informer le(s) salarié(s) par écrit. Vous trouverez des informations plus détaillées sur le site de la CNIL (www.cnil.fr).
- Conservez le produit hors de la portée et de la vue des enfants.
- Aucune garantie ne pourra être appliquée en cas de mauvaise utilisation.
- Le fabricant décline toute responsabilité en cas de dégâts matériels ou dommages (physiques ou moraux) dus à une mauvaise utilisation et/ou au non-respect des consignes de sécurité.
- Sous réserve de modification et d'erreur !

Consignes importantes concernant les piles et leur recyclage

Les piles ne doivent **PAS** être jetées dans la poubelle de déchets ménagers. Chaque consommateur est aujourd'hui obligé de jeter les piles usagées dans les poubelles spécialement prévues à cet effet.

Vous pouvez déposer vos piles dans les lieux de collecte de déchets de votre municipalité et dans les lieux où elles sont vendues.

- Maintenez les piles hors de portée des enfants.
- Les piles dont s'échappe du liquide sont dangereuses. Ne les manipulez pas sans gants adaptés.
- N'ouvrez pas les piles, ne les jetez pas au feu.
- Les piles normales ne sont pas rechargeables. Attention : risque d'explosion !
- N'utilisez que des piles du même type ensemble et remplacez-les toutes en même temps !

Retirez les piles de l'appareil si vous ne comptez pas l'utiliser pendant une durée prolongée.

Consignes importantes concernant le traitement des déchets

Cet appareil électronique ne doit **PAS** être jeté dans la poubelle de déchets ménagers. Pour l'enlèvement approprié des déchets, veuillez vous adresser aux points de ramassage publics de votre municipalité. Les détails concernant l'emplacement d'un tel point de ramassage et des éventuelles restrictions de quantité existantes par jour/mois/année, ainsi que sur des frais éventuels de collecte, sont disponibles dans votre municipalité.

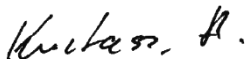


ÉLÉMENTS
D'EMBALLAGE
+ NOTICES



Déclaration de conformité

La société PEARL GmbH déclare ce produit, ZX-7389, conforme aux directives actuelles suivantes du Parlement Européen : 2011/65/UE et 2015/863/UE, relatives à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques, 2014/30/UE, concernant la compatibilité électromagnétique, et 2014/53/UE, concernant la mise à disposition sur le marché d'équipements radioélectriques.

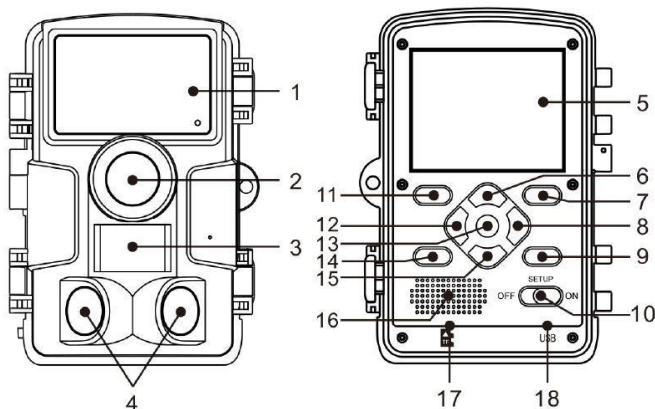


Service Qualité
Dipl. Ing. (FH) Andreas Kurtasz

La déclaration de conformité complète du produit est disponible en téléchargement à l'adresse <https://www.pearl.fr/support/notices> ou sur simple demande par courriel à qualite@pearl.fr.



Description du produit



- | | | | |
|----|-----------------------------------|-----|--------------------------|
| 1. | LED infrarouge de vision nocturne | 10. | OFF/Test/ON |
| 2. | Lentille de la caméra | 11. | MENU |
| 3. | Capteur de mouvement avant | 12. | Gauche |
| 4. | Capteur de mouvement latéral | 13. | OK |
| 5. | Écran | 14. | REPLAY (Lecture) |
| 6. | Bouton UP | 15. | Bouton DOWN |
| 7. | SHOT (enregistrement manuel) | 16. | Haut-parleur |
| 8. | Droite | 17. | Fente pour carte MicroSD |
| 9. | MODE | 18. | Port USB |

Mise en marche

1. Insérer les piles

1. Ouvrez le boîtier de la caméra en soulevant les fermetures situées sur le côté.
2. Retirez le cache du compartiment à piles lorsque le cache de la caméra est ouvert, en soulevant légèrement la languette.
3. Insérez 4 ou 8 piles AA (1,5 V) dans le compartiment à piles. Respectez les consignes de polarité inscrites dans le fond du compartiment à piles.
4. Remettez le cache du compartiment à piles en place.



NOTE :

Le fonctionnement de l'appareil nécessite 4 piles. L'insertion de 8 piles double l'autonomie de la caméra nature.

2. Insérer une carte mémoire

1. Insérez la carte dans la caméra. Pour cela, respectez le marquage sur l'appareil.



NOTE :

Avant la première utilisation, veuillez patienter jusqu'à ce que la température de la carte mémoire ait atteint la température ambiante pour éviter l'humidité.

2. Pour retirer la carte mémoire, veuillez appuyer légèrement sur le bord de la carte.

3. Avant la première utilisation, veuillez formater la carte MicroSD (voir Réglages).

**NOTE :**

L'insertion et le retrait de la carte mémoire ne doivent être effectués que lorsque l'appareil est éteint. Dans le cas contraire, vous risquez de perdre des données.

Utilisation

1. Montage

1. Faites passer la sangle de maintien dans le passe-sangle situé à l'arrière de votre caméra nature.
2. Placez la caméra nature à l'emplacement de montage, puis passez la sangle autour de l'objet.
3. Attachez la sangle en la serrant fortement.
4. Vérifiez que la caméra nature est solidement fixée.

Lors du choix du lieu de montage, soyez attentif aux points suivants :

- Aucun objet susceptible de laisser une signature thermique ne doit se trouver dans le champ de la caméra, car la signature pourrait être interprétée comme une trace humaine ou animale par la caméra.
- La caméra doit être placée à au moins un mètre au-dessus du sol.
- N'installez pas la caméra face à des surfaces réfléchissantes.

2. Allumer/Éteindre

1. Pour allumer la caméra, placez le commutateur OFF/SETUP/ON sur ON. La caméra effectue un test automatique du capteur de mouvement PIR pendant 10 secondes.
2. Pour éteindre la caméra, placez le commutateur sur OFF.

3. Réglages

1. Pour effectuer directement les réglages de base sur la caméra, placez le commutateur OFF/Test/ON en position SETUP.
2. Appuyez sur le bouton MODE pour basculer entre vidéo et photo
3. Appuyez sur le bouton MENU pour accéder aux réglages.
4. Basculez à l'élément de menu suivant à l'aide du bouton UP ou DOWN.
5. Confirmez le réglage sélectionné à l'aide du bouton OK.
6. Pour revenir au niveau de menu précédent, appuyez sur le bouton MENU.
7. Pour quitter les réglages, appuyez sur le bouton MODE.

Mode	Sélectionner le mode de fonctionnement : - Détection de mouvement - Programme - Accéléré
Work Time	Réglez l'heure de début et de fin pour activation de la caméra

Photo or Video	Photo : uniquement enregistrement photo Vidéo : uniquement enregistrement vidéo Photo + Vidéo : enregistrement photo, ensuite enregistrement vidéo
Photo quality	Régler la résolution photo
Video resolution	Régler la résolution vidéo
Photo burst	Nombre de photos en rafale Enregistrement continu en mode Photo
Video length	Définir la longueur de la vidéo
Audio recording	Enregistrement audio ON/OFF
PIR Sensitivity	Définir la sensibilité pour détection de mouvement
Side motion sensor	Allumer/Éteindre les capteurs de mouvement latéraux
Motion test	Test du capteur de mouvement
Fill light distance	Portée de la vision nocturne
Date & Time	Réglages de la date et de l'heure
Date format	Format de la date
Time format	Format de l'heure

Loop record	Les nouveaux enregistrements écrasent les anciens lorsque la carte mémoire est pleine
Beep sound	Confirmation acoustique de la saisie
Memory Card Format	Formater la carte mémoire
Language	Sélectionner la langue
Password protection	Activer/Désactiver la protection par mot de passe
Factory reset	Réinitialiser les réglages de la caméra. Tous les réglages personnalisés sont réinitialisés.

3. Visionner les enregistrements

1. Placez le commutateur OFF/SETUP/On en position SETUP.
2. Appuyez sur le bouton REPLAY pour visionner les enregistrements sauvegardés.
3. Basculez à l'enregistrement suivant ou précédent à l'aide des boutons UP et DOWN.
4. Appuyez sur le bouton MENU pour supprimer l'enregistrement actuel ou tous les enregistrements.

4. Enregistrement manuel

Vous pouvez, par exemple, prendre une photo ou une vidéo directement sur la caméra pour tester l'appareil.

1. Placez le commutateur OFF/SETUP/On en position SETUP.
2. Définissez si vous souhaitez prendre une photo ou une vidéo via le bouton MODE. Le symbole correspondant s'affiche alors en haut à gauche de l'écran de la caméra.
3. Appuyez sur le bouton SHOT pour effectuer un enregistrement.
4. Si vous avez réglé le mode Vidéo, arrêtez l'enregistrement en appuyant à nouveau sur le bouton SHOT.

Application

1. Installer l'application

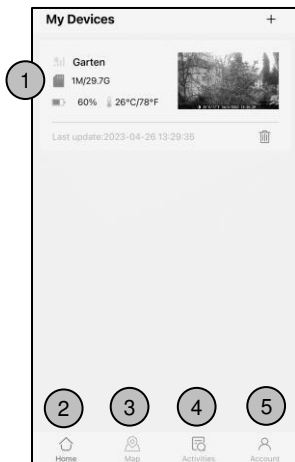
Contrôlez facilement votre caméra nature par appareil mobile. Nous recommandons l'application gratuite **TrailCam Go**. Recherchez cette dernière dans le Google Play Store (Android) ou dans l'App-Store (iOS) et installez-la sur votre appareil mobile.

2. Connecter l'appareil à l'application

1. Allumez votre caméra en plaçant le commutateur OFF/SETUP/ON en position ON.
2. Activez la fonction bluetooth sur votre appareil mobile.
3. Ouvrez l'application et activez les autorisations du smartphone.

4. Assurez-vous que votre appareil mobile se trouve à proximité de la caméra.
5. Appuyez sur le symbole + situé au milieu de l'application.
6. Appuyez sur **Wi-Fi Camera**.
7. Confirmez avec **Next** que la caméra est allumée.
8. La caméra est maintenant automatiquement recherchée, puis s'affiche.
9. Appuyez sur **Connect camera** pour connecter la caméra à l'application.
10. Confirmez avec **Connecter** que l'application peut se connecter au réseau Internet sans fil de la caméra.
11. La caméra est maintenant connectée.
12. Autorisez l'application à se connecter aux autres appareils de votre réseau en appuyant sur **OK**.
13. Pour terminer, appuyez sur **Connected**.
14. Dans le champ de saisie qui suit, saisissez un nom pour votre caméra ou choisissez une désignation parmi les propositions. Confirmez la saisie avec **OK**.
15. Vous accédez maintenant à la page d'aperçu de la/des caméra(s) connectée(s) à l'application.

3. Page d'accueil de l'application



1. Sélection de la caméra avec affichage du nom de la caméra, de la carte mémoire, du niveau de charge de la batterie et de la température
2. Home (page d'accueil)
3. Map (affichage de l'emplacement de la caméra)
4. Activities
5. Account (User Center)

4. Page de commande de la caméra



- | | |
|---------------------------------------------|----------------------------|
| 1. Retour à la page d'accueil | 6. Enregistrement photo |
| 2. Image en direct | 7. Pour image de la caméra |
| 3. Activer/Désactiver le son | 8. Enregistrements |
| 4. Plein écran (format paysage) | 9. Statut |
| 5. Démarrer/Arrêter un enregistrement vidéo | 10. Setting (réglages) |

5. Image en direct

- Appuyez en bas à gauche de l'écran sur Camera pour visionner l'image en direct de la caméra.
- Pour activer ou désactiver la sortie audio, appuyez sur le symbole de haut-parleur situé à gauche, sous l'image.
- Pour un aperçu plein écran en format paysage, appuyez sur les flèches situées à droite, sous l'image.

6. Réaliser des prises de vue manuelles

Enregistrement vidéo

- Sous l'image en direct, appuyez sur le symbole de caméra vidéo pour commencer un enregistrement vidéo.
- Appuyez à nouveau sur le symbole de caméra vidéo pour arrêter l'enregistrement.

Enregistrement photo

- Sous l'image en direct, appuyez sur le symbole d'appareil photo pour prendre une photo.

7. Visionner les enregistrements

- Appuyez en bas de l'écran sur Gallery pour visionner les enregistrements sauvegardés.
- Appuyez en bas de l'écran sur Camera pour visionner les enregistrements sauvegardés sur la caméra.
- Appuyez sur Local pour visionner les enregistrements sauvegardés sur l'appareil mobile.
- Appuyez sur la photo ou sur la vidéo souhaitée.

- Pour envoyer directement des enregistrements, appuyez sur le symbole de partage situé sous l'enregistrement.
- Pour supprimer un enregistrement, appuyez sur le symbole de poubelle situé sous l'enregistrement.

8. Statut

- Appuyez en bas de l'écran sur Statut pour obtenir des informations sur le niveau de charge de la batterie, la carte mémoire, la température et l'appareil.

9. Réglages

- Accédez à la page de commande de la caméra souhaitée.
- Appuyez sur **Setting**.

Device Info	Informations spécifiques sur l'appareil
Date & Time	Réglages de la date et de l'heure
Memory Card	Informations sur la carte mémoire et formatage
Word Mode (Mode)	Sélectionner le mode de fonctionnement : - Détection de mouvement - Programme - Accéléré
Photo or Video	Réglages vidéo/photo

Work Time	Régler l'heure de début et l'heure de fin pour l'activation
Motion Detection	Régler la sensibilité et l'intervalle
Device Language	Régler la langue
Security	Réglage du code pour accès. Sur "ON", vous pouvez attribuer un code PIN à 4 chiffres pour la protection d'accès.
Factory Reset	Réinitialiser l'appareil

10. Visionner le(s) emplacement(s) de la caméra

1. Allez sur la page d'accueil de l'application, où la caméra connectée à l'application est listée.
2. Appuyez sur le symbole de carte située dans la barre du bas.
3. Vous pouvez maintenant voir, sur une carte, l'emplacement exact de votre caméra.

11. Supprimer la caméra de l'application

4. Allez sur la page d'accueil de l'application, où sont listées la/les caméra(s) connectée(s) à l'application.
5. Appuyez sur le symbole de poubelle situé sous la caméra à supprimer.
6. Confirmez que vous souhaitez bien supprimer cette caméra de l'application.

Sauvegarder les enregistrements

Utiliser un lecteur de cartes



- Retirez la carte mémoire de la caméra, puis insérez-la dans un lecteur de cartes.
- Branchez le lecteur de cartes à votre ordinateur.
- Ouvrez le dossier du lecteur de cartes sur votre ordinateur.
- Copiez les enregistrements à sauvegarder sur votre ordinateur.

Brancher directement la caméra à un ordinateur

- Branchez le câble USB à votre caméra ainsi qu'à votre ordinateur.
- Allumez la caméra.
- Votre caméra apparaît maintenant comme lecteur sur votre ordinateur.
- Tous les fichiers se trouvent dans le dossier "DCIM".
- Copiez les enregistrements à sauvegarder sur votre ordinateur.

Caractéristiques techniques

Alimentation		6 V DC, 2 A
Pile / Batterie		4 ou 8 AA 1,5 V DC
Courant en veille		0,1 mA
Autonomie en veille		Jusqu'à 6 mois
Réseau Internet sans fil	Standard	IEEE 802.11b/g/n
	Fréquence	2,412 – 2,462 GHz
	Puissance d'émission max.	18,5 dBm
Fonction bluetooth		4.0
LED infrarouges	Nombre	46
	Portée	20 m
Capteurs PIR	Nombre	3
	Angle de détection	120°
	Portée	20 m
	Intervalle	5 s jusqu'à 1 h
Délai de déclenchement		0,3 s

Résolution photo	2, 4, 8, 16, 20 Mpx	
Résolution vidéo	720 p, 1080 p	
Images en série	1 à 5	
Format d'enregistrement	MP4 / JPG	
Mémoire	Carte MicroSD(HC/XC) jusqu'à 128 Go max (classe 6 ou supérieure recommandée)	
Écran couleur TFT	Diagonale 2" / 5,1 cm	
Température de fonctionnement	-20°C à 70°C	
Classe de protection		Protection contre la basse tension
Indice de protection	IP66	Protection contre les forts jets d'eau
Polarité		
Dimensions (Ø x H)	136 x 97 x 75 mm	
Poids	295 g (sans piles)	

Contrat de licence logiciel libre

Contrat de licence logiciel libre

Ce produit contient un logiciel distribué entièrement ou partiellement sous licence publique générale GNU, Version 2 (GPL). Vous trouverez ci-après l'intégralité de la version actuelle de ce texte de licence. Puisqu'il s'agit d'un logiciel libre de droits, ses développeurs déclinent toute responsabilité en cas de dégâts ou dommages (physiques ou moraux) dus à une mauvaise utilisation. Veuillez noter que la garantie du matériel n'est bien entendu pas concernée. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à nous contacter. Pour cela, rendez-vous sur <https://www.pearl.fr>.

Avertissement

Ce contrat est une licence de logiciel libre issue d'une concertation entre ses auteurs afin que le respect de deux grands principes préside à sa rédaction :

- * d'une part, le respect des principes de diffusion des logiciels libres : accès au code source, droits étendus conférés aux utilisateurs,

- * d'autre part, la désignation d'un droit applicable, le droit français, auquel elle est conforme, tant au regard du droit de la responsabilité civile que du droit de la propriété intellectuelle et de la protection qu'il offre aux auteurs et titulaires des droits patrimoniaux sur un logiciel.

Les auteurs de la licence CeCILL (pour Ce[a] C[nrs] I[nria] L[ogiciel] L[ibre]) sont :

Commissariat à l'Énergie Atomique - CEA, établissement public de recherche à caractère scientifique, technique et industriel, dont le siège est situé 25 rue Leblanc, immeuble Le Ponant D, 75015 Paris.

Centre National de la Recherche Scientifique - CNRS, établissement public à caractère scientifique et technologique, dont le siège est situé 3 rue Michel-Ange, 75794 Paris cedex 16.

Institut National de Recherche en Informatique et en Automatique - INRIA, établissement public à caractère scientifique et technologique, dont le siège est situé Domaine de Voluceau, Rocquencourt, BP 105, 78153 Le Chesnay cedex.

Préambule

Ce contrat est une licence de logiciel libre dont l'objectif est de conférer aux utilisateurs la liberté de modification et de redistribution du logiciel régi par cette licence dans le cadre d'un modèle de diffusion en logiciel libre.

L'exercice de ces libertés est assorti de certains devoirs à la charge des utilisateurs afin de préserver ce statut au cours des redistributions ultérieures.

L'accessibilité au code source et les droits de copie, de modification et de redistribution qui en découlent ont pour contrepartie de n'offrir aux utilisateurs qu'une garantie limitée et de ne faire peser sur l'auteur du logiciel, le titulaire des droits patrimoniaux et les concédants successifs qu'une responsabilité restreinte.

A cet égard l'attention de l'utilisateur est attirée sur les risques associés au chargement, à l'utilisation, à la modification et/ou au développement et à la reproduction du logiciel par l'utilisateur étant donné sa spécificité de logiciel libre, qui peut le rendre complexe à manipuler et qui le réserve donc à des développeurs ou des professionnels avertis possédant des connaissances informatiques approfondies. Les utilisateurs sont donc invités à charger et tester l'adéquation du logiciel à leurs besoins dans des conditions permettant d'assurer la sécurité de leurs systèmes et/ou de leurs données et, plus généralement, à l'utiliser et l'exploiter dans les mêmes conditions de sécurité. Ce contrat peut être reproduit et diffusé librement, sous réserve de le conserver en l'état, sans ajout ni suppression de clauses.

Ce contrat est susceptible de s'appliquer à tout logiciel dont le titulaire des droits patrimoniaux décide de soumettre l'exploitation aux dispositions qu'il contient.

Article 1 - DÉFINITIONS

Dans ce contrat, les termes suivants, lorsqu'ils seront écrits avec une lettre capitale, auront la signification suivante :

Contrat : désigne le présent contrat de licence, ses éventuelles versions postérieures et annexes.

Logiciel : désigne le logiciel sous sa forme de Code Objet et/ou de Code Source et le cas échéant sa documentation, dans leur état au moment de l'acceptation du Contrat par le Licencié.

Logiciel Initial : désigne le Logiciel sous sa forme de Code Source et éventuellement de Code Objet et le cas échéant sa documentation, dans leur état au moment de leur première diffusion sous les termes du Contrat.

Logiciel Modifié : désigne le Logiciel modifié par au moins une Contribution.

Code Source : désigne l'ensemble des instructions et des lignes de programme du Logiciel et auquel l'accès est nécessaire en vue de modifier le Logiciel.

Code Objet : désigne les fichiers binaires issus de la compilation du Code Source.

Titulaire : désigne le ou les détenteurs des droits patrimoniaux d'auteur sur le Logiciel Initial.

Licencié : désigne le ou les utilisateurs du Logiciel ayant accepté le Contrat.

Contributeur : désigne le Licencié auteur d'au moins une Contribution.

Concédant : désigne le Titulaire ou toute personne physique ou morale distribuant le Logiciel sous le Contrat.

Contribution : désigne l'ensemble des modifications, corrections, traductions, adaptations et/ou nouvelles fonctionnalités intégrées dans le Logiciel par tout Contributeur, ainsi que tout Module Interne.

Module : désigne un ensemble de fichiers sources y compris leur documentation qui permet de réaliser des fonctionnalités ou services supplémentaires à ceux fournis par le Logiciel.

Module Externe : désigne tout Module, non dérivé du Logiciel, tel que ce Module et le Logiciel s'exécutent dans des espaces d'adressage différents, l'un appelant l'autre au moment de leur exécution.

Module Interne : désigne tout Module lié au Logiciel de telle sorte qu'ils s'exécutent dans le même espace d'adressage.

GNU GPL : désigne la GNU General Public License dans sa version 2 ou toute version ultérieure, telle que publiée par Free Software Foundation Inc.

Parties : désigne collectivement le Licencié et le Concédant. Ces termes s'entendent au singulier comme au pluriel.

Article 2 - OBJET

Le Contrat a pour objet la concession par le Concédant au Licencié d'une licence non exclusive, cessible et mondiale du Logiciel telle que définie ci-après à l'article 5 pour toute la durée de protection des droits portant sur ce Logiciel.

Article 3 - ACCEPTATION

3.1 L'acceptation par le Licencié des termes du Contrat est réputée acquise du fait du premier des faits suivants :

* (i) le chargement du Logiciel par tout moyen notamment par téléchargement à partir d'un serveur distant ou par chargement à partir d'un support physique;

* (ii) le premier exercice par le Licencié de l'un quelconque des droits concédés par le Contrat.

3.2 Un exemplaire du Contrat, contenant notamment un avertissement relatif aux spécificités du Logiciel, à la restriction de garantie et à la limitation à un usage par des utilisateurs expérimentés a été mis à disposition du Licencié préalablement à son acceptation telle que définie à l'article 3.1 ci-dessus et le Licencié reconnaît en avoir pris connaissance.

Article 4 - ENTRÉE EN VIGUEUR ET DURÉE

4.1 ENTRÉE EN VIGUEUR

Le Contrat entre en vigueur à la date de son acceptation par le Licencié telle que définie en 3.1.

4.2 DURÉE

Le Contrat produira ses effets pendant toute la durée légale de protection des droits patrimoniaux portant sur le Logiciel.

Article 5 - ÉTENDUE DES DROITS CONCÉDÉS

Le Concédant concède au Licencié, qui accepte, les droits suivants sur le Logiciel pour toutes destinations et pour la durée du Contrat dans les conditions ci-après détaillées.

Par ailleurs, si le Concédant détient ou venait à détenir un ou plusieurs brevets d'invention protégeant tout ou partie des fonctionnalités du Logiciel ou de ses composants, il s'engage à ne pas opposer les éventuels droits conférés par ces brevets aux Licenciés successifs qui utiliseraient, exploiteraient ou modifieraient le Logiciel. En cas de cession de ces brevets, le Concédant s'engage à faire reprendre les obligations du présent alinéa aux cessionnaires.

5.1 DROIT D'UTILISATION

Le Licencié est autorisé à utiliser le Logiciel, sans restriction quant aux domaines d'application, étant ci-après précisé que cela comporte :

1. la reproduction permanente ou provisoire du Logiciel en tout ou partie par tout moyen et sous toute forme.

2. le chargement, l'affichage, l'exécution, ou le stockage du Logiciel sur tout support.

3. la possibilité d'en observer, d'en étudier, ou d'en tester le fonctionnement afin de déterminer les idées et principes qui sont à la base de n'importe quel élément de ce Logiciel; et ceci, lorsque le Licencié effectue toute opération de chargement, d'affichage, d'exécution, de transmission ou de stockage du Logiciel qu'il est en droit d'effectuer en vertu du Contrat.

5.2 DROIT D'APPORTER DES CONTRIBUTIONS

Le droit d'apporter des Contributions comporte le droit de traduire, d'adapter, d'arranger ou d'apporter toute autre modification au Logiciel et le droit de reproduire le logiciel en résultant. Le Licencié est autorisé à apporter toute Contribution au Logiciel sous réserve de mentionner, de façon explicite, son nom en tant qu'auteur de cette Contribution et la date de création de celle-ci.

5.3 DROIT DE DISTRIBUTION

Le droit de distribution comporte notamment le droit de diffuser, de transmettre et de communiquer le Logiciel au public sur tout support et par tout moyen ainsi que le droit de mettre sur le marché à titre onéreux ou gratuit, un ou des exemplaires du Logiciel par tout procédé. Le Licencié est autorisé à distribuer des copies du Logiciel, modifié ou non, à des tiers dans les conditions ci-après détaillées.

5.3.1 DISTRIBUTION DU LOGICIEL SANS MODIFICATION

Le Licencié est autorisé à distribuer des copies conformes du Logiciel, sous forme de Code Source ou de Code Objet, à condition que cette distribution respecte les dispositions du Contrat dans leur totalité et soit accompagnée :

1. d'un exemplaire du Contrat,
2. d'un avertissement relatif à la restriction de garantie et de responsabilité du Concédant telle que prévue aux articles 8 et 9, et que, dans le cas où seul le Code Objet du Logiciel est redistribué, le Licencié permette aux futurs Licenciés d'accéder facilement au Code Source complet du Logiciel en indiquant les modalités d'accès, étant entendu que le coût additionnel d'acquisition du Code Source ne devra pas excéder le simple coût de transfert des données.

5.3.2 DISTRIBUTION DU LOGICIEL MODIFIÉ

Lorsque le Licencié apporte une Contribution au Logiciel, les conditions de distribution du Logiciel Modifié en résultant sont alors soumises à l'intégralité des dispositions du Contrat.

Le Licencié est autorisé à distribuer le Logiciel Modifié, sous forme de code source ou de code objet, à condition que cette distribution respecte les dispositions du Contrat dans leur totalité et soit accompagnée :

1. d'un exemplaire du Contrat,
2. d'un avertissement relatif à la restriction de garantie et de responsabilité du Concédant telle que prévue aux articles 8 et 9, et que, dans le cas où seul le code objet du Logiciel Modifié est redistribué, le Licencié permette aux futurs Licenciés d'accéder facilement au code source complet du Logiciel Modifié en indiquant les modalités d'accès, étant entendu que le coût additionnel d'acquisition du code source ne devra pas excéder le simple coût de transfert des données.

5.3.3 DISTRIBUTION DES MODULES EXTERNES

Lorsque le Licencié a développé un Module Externe les conditions du Contrat ne s'appliquent pas à ce Module Externe, qui peut être distribué sous un contrat de licence différent.

5.3.4 COMPATIBILITÉ AVEC LA LICENCE GNU GPL

Le Licencié peut inclure un code soumis aux dispositions d'une des versions de la licence GNU GPL dans le Logiciel modifié ou non et distribuer l'ensemble sous les conditions de la même version de la licence GNU GPL.

Le Licencié peut inclure le Logiciel modifié ou non dans un code soumis aux dispositions d'une des versions de la licence GNU GPL et distribuer l'ensemble sous les conditions de la même version de la licence GNU GPL.

Article 6 - PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

6.1 SUR LE LOGICIEL INITIAL

Le Titulaire est détenteur des droits patrimoniaux sur le Logiciel Initial. Toute utilisation du Logiciel Initial est soumise au respect des conditions dans lesquelles le Titulaire a choisi de diffuser son œuvre et nul autre n'a la faculté de modifier les conditions de diffusion de ce Logiciel Initial. Le Titulaire s'engage à ce que le Logiciel Initial reste au moins régi par le Contrat et ce, pour la durée visée à l'article 4.2.

6.2 SUR LES CONTRIBUTIONS

Le Licencié qui a développé une Contribution est titulaire sur celle-ci des droits de propriété intellectuelle dans les conditions définies par la législation applicable.

6.3 SUR LES MODULES EXTERNES

Le Licencié qui a développé un Module Externe est titulaire sur celui-ci des droits de propriété intellectuelle dans les conditions définies par la législation applicable et reste libre du choix du contrat régissant sa diffusion.

6.4 DISPOSITIONS COMMUNES

Le Licencié s'engage expressément :

1. à ne pas supprimer ou modifier de quelque manière que ce soit les mentions de propriété intellectuelle apposées sur le Logiciel;

2. à reproduire à l'identique lesdites mentions de propriété intellectuelle sur les copies du Logiciel modifié ou non.

Le Licencié s'engage à ne pas porter atteinte, directement ou indirectement, aux droits de propriété intellectuelle du Titulaire et/ou des Contributeurs sur le Logiciel et à prendre, le cas échéant, à l'égard de son personnel toutes les mesures nécessaires pour assurer le respect des dits droits de propriété intellectuelle du Titulaire et/ou des Contributeurs.

Article 7 - SERVICES ASSOCIÉS

7.1 Le Contrat n'oblige en aucun cas le Concédant à la réalisation de prestations d'assistance technique ou de maintenance du Logiciel. Cependant le Concédant reste libre de proposer ce type de services. Les termes et conditions d'une telle assistance technique et/ou d'une telle maintenance seront alors déterminés dans un acte séparé. Ces actes de maintenance et/ou assistance technique n'engageront que la seule responsabilité du Concédant qui les propose.

7.2 De même, tout Concédant est libre de proposer, sous sa seule responsabilité, à ses licenciés une garantie, qui n'engagera que lui, lors de la redistribution du Logiciel et/ou du Logiciel Modifié et ce, dans les conditions qu'il souhaite. Cette garantie et les modalités financières de son application feront l'objet d'un acte séparé entre le Concédant et le Licencié.

Article 8 - RESPONSABILITÉ

8.1 Sous réserve des dispositions de l'article 8.2, le Licencié a la faculté, sous réserve de prouver la faute du Concédant concerné, de solliciter la réparation du préjudice direct qu'il subirait du fait du Logiciel et dont il apportera la preuve.

8.2 La responsabilité du Concédant est limitée aux engagements pris en application du Contrat et ne saurait être engagée en raison notamment :

(i) des dommages dus à l'inexécution, totale ou partielle, de ses obligations par le Licencié, (ii) des dommages directs ou indirects découlant de l'utilisation ou des performances du Logiciel subis par le Licencié et (iii) plus généralement d'un quelconque dommage indirect. En particulier, les Parties conviennent expressément que tout préjudice financier ou commercial (par exemple perte de données, perte de bénéfices, perte d'exploitation, perte de clientèle ou de commandes, manque à gagner, trouble commercial quelconque) ou toute action dirigée contre le Licencié par un tiers, constitue un dommage indirect et n'ouvre pas droit à réparation par le Concédant.

Article 9 - GARANTIE

9.1 Le Licencié reconnaît que l'état actuel des connaissances scientifiques et techniques au moment de la mise en circulation du Logiciel ne permet pas d'en tester et d'en vérifier toutes les utilisations ni de détecter l'existence d'éventuels défauts. L'attention du Licencié a été attirée sur ce point sur les risques associés au chargement, à l'utilisation, la modification et/ou au développement et à la reproduction du Logiciel qui sont réservés à des utilisateurs avertis.

Il relève de la responsabilité du Licencié de contrôler, par tous moyens, l'adéquation du produit à ses besoins, son bon fonctionnement et de s'assurer qu'il ne causera pas de dommages aux personnes et aux biens.

9.2 Le Concédant déclare de bonne foi être en droit de concéder l'ensemble des droits attachés au Logiciel (comprenant notamment les droits visés à l'article 5).

9.3 Le Licencié reconnaît que le Logiciel est fourni "en l'état" par le Concédant sans autre garantie, expresse ou tacite, que celle prévue à l'article 9.2 et notamment sans aucune garantie sur sa valeur commerciale, son caractère sécurisé, innovant ou pertinent. En particulier, le Concédant ne garantit pas que le Logiciel est exempt d'erreur, qu'il fonctionnera sans interruption, qu'il sera compatible avec l'équipement du Licencié et sa configuration logicielle ni qu'il remplira les besoins du Licencié.

9.4 Le Concédant ne garantit pas, de manière expresse ou tacite, que le Logiciel ne porte pas atteinte à un quelconque droit de propriété intellectuelle d'un tiers portant sur un brevet, un logiciel ou sur tout autre droit de propriété. Ainsi, le Concédant exclut toute garantie au profit du Licencié contre les actions en contrefaçon qui pourraient être diligentées au titre de l'utilisation, de la modification, et de la redistribution du Logiciel. Néanmoins, si de telles actions sont exercées contre le Licencié, le Concédant lui apportera son aide technique et juridique pour sa défense. Cette aide technique et juridique est déterminée au cas par cas entre le Concédant concerné et le Licencié dans le cadre d'un protocole d'accord.

Le Concédant dégage toute responsabilité quant à l'utilisation de la dénomination du Logiciel par le Licencié. Aucune garantie n'est apportée quant à l'existence de droits antérieurs sur le nom du Logiciel et sur l'existence d'une marque.

Article 10 - RÉSILIATION

10.1 En cas de manquement par le Licencié aux obligations mises à sa charge par le Contrat, le Concédant pourra résilier de plein droit le Contrat trente (30) jours après notification adressée au Licencié et restée sans effet.

10.2 Le Licencié dont le Contrat est résilié n'est plus autorisé à utiliser, modifier ou distribuer le Logiciel. Cependant, toutes les licences qu'il aura concédées antérieurement à la résiliation du Contrat resteront valides sous réserve qu'elles aient été effectuées en conformité avec le Contrat.

Article 11 - DISPOSITIONS DIVERSES

11.1 CAUSE EXTÉRIEURE

Aucune des Parties ne sera responsable d'un retard ou d'une défaillance d'exécution du Contrat qui serait dû à un cas de force majeure, un cas fortuit ou une cause extérieure, telle que, notamment, le mauvais fonctionnement ou les interruptions du réseau électrique ou de télécommunication, la paralysie du réseau liée à une attaque informatique, l'intervention des autorités gouvernementales, les catastrophes naturelles, les dégâts des eaux, les tremblements de terre, le feu, les explosions, les grèves et les conflits sociaux, l'état de guerre...

11.2 Le fait, par l'une ou l'autre des Parties, d'omettre en une ou plusieurs occasions de se prévaloir d'une ou plusieurs dispositions du Contrat, ne pourra en aucun cas impliquer renonciation par la Partie intéressée à s'en prévaloir ultérieurement.

11.3 Le Contrat annule et remplace toute convention antérieure, écrite ou orale, entre les Parties sur le même objet et constitue l'accord entier entre les Parties sur cet objet. Aucune addition ou modification aux termes du Contrat n'aura d'effet à l'égard des Parties à moins d'être faite par écrit et signée par leurs représentants dûment habilités.

11.4 Dans l'hypothèse où une ou plusieurs des dispositions du Contrat s'avèrerait contraire à une loi ou à un texte applicable, existants ou futurs, cette loi ou ce texte prévaudrait, et les Parties feraient les amendements nécessaires pour se conformer à cette loi ou à ce texte. Toutes les autres dispositions resteront en vigueur. De même, la nullité, pour quelque raison que ce soit, d'une des dispositions du Contrat ne saurait entraîner la nullité de l'ensemble du Contrat.

11.5 LANGUE

Le Contrat est rédigé en langue française et en langue anglaise, ces deux versions faisant également foi.

Article 12 - NOUVELLES VERSIONS DU CONTRAT

12.1 Toute personne est autorisée à copier et distribuer des copies de ce Contrat.

12.2 Afin d'en préserver la cohérence, le texte du Contrat est protégé et ne peut être modifié que par les auteurs de la licence, lesquels se réservent le droit de publier périodiquement des mises à jour ou de nouvelles versions du Contrat, qui posséderont chacune un numéro distinct. Ces versions ultérieures seront susceptibles de prendre en compte de nouvelles problématiques rencontrées par les logiciels libres.

12.3 Tout Logiciel diffusé sous une version donnée du Contrat ne pourra faire l'objet d'une diffusion ultérieure que sous la même version du Contrat ou une version postérieure, sous réserve des dispositions de l'article 5.3.4.

Article 13 - LOI APPLICABLE ET COMPÉTENCE TERRITORIALE

13.1 Le Contrat est régi par la loi française. Les Parties conviennent de tenter de régler à l'amiable les différends ou litiges qui viendraient à se produire par suite ou à l'occasion du Contrat.

13.2 A défaut d'accord amiable dans un délai de deux (2) mois à compter de leur survenance et sauf situation relevant d'une procédure d'urgence, les différends ou litiges seront portés par la Partie la plus diligente devant les Tribunaux compétents de Paris.

Version 2.0 du 2006-09-05

PEARL GmbH | PEARL-Straße 1–3 | D-79426 Buggingen
Service commercial PEARL France : 0033 (0) 3 88 58 02 02

© REV1 – 28.04.2023 – AS//TS